



PRÉFET DE L'AIN

Bourg-en-Bresse, le 24 mai 2019

Rapport de la commission de surveillance sur le compte de résultat 2018

Au titre de l'article 33 des statuts de l'association de gestion du restaurant inter-administratif « Les Marronniers » à Bourg-en-Bresse, la commission de surveillance assure le contrôle de la comptabilité et vérifie l'exactitude des comptes.

Les membres de la commission de surveillance réunis le 24 mai 2019 prennent acte avec satisfaction du résultat positif de l'exercice 2018.

Ils se félicitent de la gestion saine de l'association.

Ils donnent un avis favorable à l'affectation du résultat afin de financer la prime d'implication à l'activité instaurée par le conseil d'administration réuni le 28 novembre 2018. Ces mesures peuvent être mises en œuvre en 2019 sans remettre en cause l'équilibre financier de la structure. Cependant, bien que le coefficient individuel ait été neutralisé cette première année 2019 pour le calcul de cette prime en raison de l'absence d'objectifs au titre de l'année 2018, les membres s'interrogent sur l'intérêt que présente ce coefficient.

Ils notent les excédents des comptes de résultat depuis 2016 et rappellent comme l'année précédente que l'association n'a pas vocation à générer de tels excédents dès lors que le fonds de roulement nécessaire au fonctionnement du RIA est assuré. Par ailleurs, ils soulignent la nécessité d'engager une réflexion sur le moyen de réduire le capital de l'association (fonds associatifs) rappelant que celui-ci se nourrit de l'argent public et de celui des usagers.

Ils soulignent également la nécessité de pérenniser la fréquentation de la clientèle, celle-ci étant en légère baisse par rapport à 2017. Pour ce faire, ils recommandent la vigilance sur la variété des menus et de travailler sur les approvisionnements en circuit court. La refonte du cahier des charges alimentaire serait un des leviers de l'augmentation de l'affluence sur la base des résultats d'une enquête clientèle à mener.

Ils donnent un avis favorable à une délégation de signature plus large pour effectuer certains paiements à l'attention de Mme Farida Boucherit, gérante du restaurant.

En conclusion, la commission de surveillance émet un avis favorable sur le compte de résultat 2018.

Le président de la commission de surveillance

Philippe BEUZELIN

Secrétaire général de la préfecture de l'Ain